



Edito du Maire

Chères Pusignanaises,
Chers Pusignanais,

L'actualité fluctuante concernant l'évolution de la COVID 19 nous a amené à modifier la périodicité de nos publications municipales.

Nous vous proposons plus régulièrement des Info Puz, rassemblant les dernières actualités. Nous reprendrons prochainement la réalisation du Puz'Mag, contenant, entre autres, des focus sur les associations de la commune.

Les mesures préfectorales se durcissent avec la mise en place du port obligatoire du masque autour de tous les établissements recevant du public (écoles, crèches, salles de sport, salles de spectacle).

Nous mettons tout en œuvre pour prévenir, en temps et en heure, les présidents d'associations des nouvelles mesures sanitaires à appliquer et nous les remercions pour leur compréhension et leur réactivité. Ils doivent faire face aux annulations de manifestations et d'événements.

Nous réitérons, une fois de plus, notre soutien à tous les bénévoles, souvent déçus de ces changements d'agendas.

Ces événements ne doivent pas entacher la continuité des services publics et le dynamisme de nos équipes ! Les élus ont commencé les travaux de mise en œuvre des projets au sein de leurs commissions et nous ne manquerons pas de vous tenir informés, au fur et à mesure, des avancées des dossiers.

Pierre Grossat,
Maire

Sécurité

LANCEMENT DE LA VIDEO-PROTECTION

Après avoir rencontré la brigade de sûreté de la gendarmerie du Rhône pour lancer l'audit sur la vidéo-protection, Pierre Grossat, Maire et Benoit Velardo, adjoint délégué à la sécurité, ont reçu, lundi 21 septembre, Philippe Meunier, vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, concernant le projet et une demande de subvention.

La Région peut apporter un soutien financier à ce projet à hauteur de 50% de l'investissement par an, dans la limite de 50 000€ annuels, pour la vidéo protection sur l'espace public, et également 80% de l'investissement, dans la limite de 80 000€, annuels pour l'installation de caméras dans les entrées et sorties de zones industrielles.



Depuis l'arrivée de la fibre à Pusignan, qui était un levier technique au déploiement de la vidéo-protection, les élus travaillent sur ce projet, afin de renforcer la sécurité des habitants, limiter les vols dans les zones industrielles et dissuader les rassemblements et incivilités nocturnes sur la commune.

MOTION DE SOUTIEN AUX SAPEURS POMPIERS DU RHÔNE

L'Union Départementale et Métropolitaine des Sapeurs-Pompiers du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon, forte de ses 7 294 adhérents, dénonce avec force et vigueur les agressions et actes de violence récurrents que subissent les sapeurs-pompiers.

Le courage, l'abnégation, l'altruisme et le dévouement qui les animent ne doivent pas s'effacer devant la peur qui les tenaille désormais, avant chaque départ en intervention.

La ville de Pusignan soutient les sapeurs-pompiers et les élus sollicitent le Préfet du Rhône pour mettre en place les mesures nécessaires à leur protection et pour endiguer la montée en puissance des incivilités et de la violence au quotidien.



Recrutement d'un policier municipal supplémentaire

La création d'un poste supplémentaire de policier municipal a été actée lors de la séance du conseil du 21 septembre dernier.

Une déclaration de poste va être lancée prochainement.





Education et jeunesse

VACANCES DE TOUSSAINT CLSH et SPASS J

Vacances
du 19/10
au 30/10

Contrainte d'annuler le séjour en Allemagne à Europa Park pour cause de COVID, la commune de Pusignan n'en a pas moins organisé un super programme pour nos enfants durant les vacances :

 **Au centre de loisirs**, les animateurs donneront rendez-vous à l'hôtel Transylvanie (Halloween oblige) aux enfants de 3 à 10 ans, qui prépareront un spectacle «Pusignan Horror Show», présenté aux parents le 23 octobre au gymnase Brissaud à 16h30.

 Pour l'**SPASS J**, la première semaine est consacrée à des stages de découverte sur les disciplines artistiques et des sorties à la journée : ciné, bowling, jeux sportifs et plein d'autres activités que vous retrouvez en ligne sur le site internet de la ville : mairie-pusignan.fr

Deviens un jeune élu !

CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES



Tu es en CM2
ou en 6ème

Tu as envie de
faire bouger la
ville ?

Tu as des idées
de projets pour
la commune ?



Alors rejoins
le CMJ de
Pusignan !

Elections
Samedi 7 novembre
de 8h à 12h
Salle du conseil
Mairie de Pusignan

Inscription avant le
30 octobre en téléchargeant
le bulletin sur le site internet
de la ville : mairie-pusignan.fr

ELECTIONS DU CMJ

Si tu veux t'investir pour ta commune et partager tes idées, deviens Conseiller Municipal des Jeunes.

Télécharge la déclaration de candidat et l'autorisation parentale sur le site internet.





Hervé Sparza, adjoint en charge de l'environnement et Nicolas Bechdloff, conseiller municipal, travaillent actuellement en étroite collaboration avec le Département du Rhône et l'E.I.D. (Entente Interdépartementale de Démoustication), pour trouver des solutions à ce fléau.

La commune de Pusignan adhère à cet organisme depuis de nombreuses années et cette participation financière permet de faire de la prévention au domicile des particuliers qui le souhaitent.

Si vous êtes confrontés à un problème de moustiques, vous pouvez faire une demande de diagnostic sur leur site :
<https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>

Leurs agents viennent à domicile pour vous aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer et apporter leurs conseils en indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération des moustiques.



UNION INTERCOMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Nous invitons les veuves des anciens combattants à se manifester en Mairie en contactant le 04 78 31 30 19.

Les maisons du Rhône ont pour missions principales :

- d'accompagner les citoyens dans leurs démarches concernant l'insertion sociale, l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées,...
- de proposer l'intervention de professionnels de la santé pour la protection de l'enfance et l'aide aux familles (PMI : consultations, bilans de santé scolaires, actions diverses pour l'éducation à la santé, recrutement et agrément d'assistantes maternelles... protection de l'enfance, aides éducatives et soutien aux familles, suivi des familles d'accueil...),
- d'intervenir pour l'amélioration du cadre de vie (gestion de la voirie départementale, entretien des collèges, aides aux associations, au développement économique...).

Dans le contexte COVID, les prises de rendez-vous sont désormais obligatoires.

MDR DE GENAS

2 rue Louis Rey – 69740 GENAS

Contact : 04 37 54 43 80 / mdr.genas@rhone.fr

UNION INTERCOMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale "Union Intercommunale des Anciens Combattants" de Jonage-Jons et ses environs a proposé aux anciens combattants de la commune de Pusignan de les accueillir, librement, sans contrepartie, suite à la dissolution de l'amicale de Pusignan-Janneyrias.

La raison première de cette proposition est avant tout la sauvegarde des anciens combattants, pour que la représentation locale perdure lors des cérémonies patriotiques et autres recueils empreints d'honneur et de respect.

Depuis de nombreuses années, l'amicale des anciens combattants s'est jointe aux autres associations patriotiques pour demander une révision des conditions d'attribution de la demi part fiscale additionnelle aux veuves d'anciens combattants, dès l'âge de 74 ans.

La loi des finances 2020 a pris en compte les souhaits des anciens combattants en modifiant les critères pour ces veuves.

Dorénavant, dès lors que leur époux était titulaire de la carte du combattant et avait bénéficié au moins une fois de la retraite semestrielle d'ancien combattant, attribuée dès 65 ans, ces dernières auront droit, toujours à 74 ans, à cette demi-part à compter du 1er janvier 2021.

Elles bénéficieront de cet avantage fiscal dès 2022 avec arrérage sur l'année 2021.

Justice est enfin rendue....

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lors de la journée du patrimoine, samedi 19 septembre dernier, Nadia et Amandine ont fait découvrir à de nombreux visiteurs l'impression 3D, avec des démonstrations animées par M. FERRER, d'« Euterpe Labo », qui a réalisé plusieurs objets : marque-page, bague,....

Prochaine rencontre mercredi 7 octobre de 13h30 à 17h30 qui portera sur le thème de la **rentrée littéraire** avec la parution de nombreux livres, tous genres confondus.



PHARMACIE DE PUSIGNAN

A cause de la recrudescence du COVID, la pharmacie de Pusignan a décidé de remettre en place la livraison des médicaments à domicile pour les personnes âgées et vulnérables.

Pour plus d'informations, contactez directement la pharmacie au 04 78 31 31 84



ANNULATION DE LA SEMAINE BLEUE

LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Compte tenu des évolutions du COVID-19 et des dernières mesures préfectorales, la commune et le CCAS de Pusignan sont contraints d'annuler les manifestations prévues dans le cadre de la semaine bleue.

Ce programme sera reporté l'an prochain.

Ecoles

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.



1

Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.



2

Tousse et étourne dans le pli de ton coude et loin de tes amis.



3

Utilise des mouchoirs en papier et jette-les à la poubelle.



4

Salue tes amis de loin.



1 mètre

Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.



5

Évite de toucher ton visage (nez, bouche, yeux).

COVID-19

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dans un rayon de 50 m autour des écoles, salles de sports, de spectacles et parkings.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les moins de 11 ans.



04 78 31 30 19



maire-pusignan.fr



ville de Pusignan



Directeur de publication : Pierre Grossat
Création graphique : service communication
Rédaction : Elodie Pauze
Tirage : 1 800 exemplaires
Imprimerie : Cop'idem - www.copidem.com
Ne pas jeter sur la voie publique